

Département de La Charente Maritime
Commune de **Surgères**

Plan Local d'Urbanisme
Révision

Document d'approbation
Pièce n°5 : Annexes
Espace naturel sensible

U 393

P.O.S	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Élaboration POS			Le 29 août 1979
Révision n°1			Le 25 mars 1986
Révision n°2			Le 11 décembre 2001
Révision simplifiée 1			Le 15 février 2005
Révision simplifiée 2			Le 15 février 2005
Révision simplifiée 3			Le 15 février 2005
Révision simplifiée 4			Le 15 février 2005
Révision simplifiée 5			Le 26 juillet 2005
Révision 3 / Elaboration du PLU	Le 08 avril 2004	Le 07 novembre 2006	Le 05 septembre 2007

Vu pour être annexé à
la délibération du
Maire.



MAIRIE DE SURGÈRES - 17700

Département de la Charente-Maritime

Arrondissement de Rochefort-sur-Mer

Téléphone 05 46 07 00 23

Télécopie 05 46 07 53 98



REÇU

02 JUIN 2006

Nombre :

- de Membres en exercice : 29

- de Présents : 21

- de Votants : 24

Affichage convocation : 23 Mai 2006.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 MAI 2006

L'an deux mil six, le trente un Mai à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal de la Ville de SURGERES, légalement convoqué le vingt-trois Mai deux mil six, s'est assemblé au lieu habituel de ses réunions, à la Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Philippe GUILLOTEAU, Maire de SURGERES.

Etaient présents : Monsieur GUILLOTEAU, Madame DESPREZ, Messieurs MILANO, BEUGNON, Mesdames NEAUD, ROUCHER, Mademoiselle BOUTIN, Messieurs JOYET, LANDRET, SECQ, CHOIGNOT, Mademoiselle BAYLE, Mesdames SOOULET, PLAIRE, Monsieur COURSEAU, Mesdames MALLET, ROBIN, NICOLET, LEBOT, ODOUX, Monsieur BOBIN.

Madame Muriel SOULET est arrivée à 19 h.45 au moment de la présentation du dossier : Acquisition d'un immeuble appartenant aux Consorts BOSSUET, sis 34, Rue Ronsard.

Etaient absents, excusés et représentés :

Monsieur Raymond GABET par Monsieur Guy BEUGNON.

Monsieur Christophe DUMET par Madame Monique NICOLET.

Monsieur Jean-François FLIES par Madame Antoinette LEBOT.

Etait absente, excusée :

Madame Marie-Thérèse DELESSERT.

Etait également présent :

Monsieur Thierry PIERRUGUES, Directeur Général des Services.

Madame Sylvie PLAIRE a été désignée en qualité de Secrétaire de séance, assistée par Madame Sylvie MORIN, Adjoint Administratif, suivant l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INSTAURATION D'UNE ZONE DE PREEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS ET SENSIBLES DU DEPARTEMENT SUR LA COMMUNE DE SURGERES (Z.P.E.N.S.) - PRESENTATION DU PERIMETRE DE LA Z.P.E.N.S.

INSTAURATION D'UNE ZONE DE PREEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS ET SENSIBLES DU DEPARTEMENT SUR LA COMMUNE DE SURGERES (Z.P.E.N.S.) – PRESENTATION DU PERIMETRE DE LA Z.P.E.N.S.

Monsieur Guy BEUGNON, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, rappelle au Conseil Municipal la délibération du 25 Avril 2006 donnant l'accord du Conseil municipal au Département de la Charente Maritime pour la création d'une Zone de Préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles sur la Commune de Surgères.

Le rapporteur présente le périmètre du projet de Zone de Préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles du Département de la Charente Maritime qui sera annexé à la présente.

La Commission Urbanisme, Voies et Réseaux, Environnement, réunie le 30 Mai 2006, a émis un avis favorable.

Ces explications entendues, Monsieur Le Maire, Président de séance, demande au Conseil Municipal de donner son avis sur le périmètre du projet de Zone de Préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles du Département sur la Commune de Surgères.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

- donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- donne son accord au Département de la Charente Maritime, sur le périmètre du projet de la Zone de Préemption au titre des Espaces Naturels et Sensibles sur la Commune de Surgères,
- autorise Monsieur Le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.



REÇU

02 JUIN 2006

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
En Mairie, le 1^{er} Juin 2006.
Pour Le Maire,
Philippe GUILLOTEAU,
Le Maire-Adjoint,


Catherine DESPREZ


Commune de SURGERES

Zone de Préemption

